



CAPITAL-IMAGE INC.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA CONFIDENTIALITÉ

Cette politique vise à s'assurer que les activités de Capital-image soient conformes aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRDE). Cette politique sera mise à jour de temps en temps s'il y a lieu.

Capital-Image s'attend à ce que les membres de son équipe respectent les informations personnelles qui pourraient être recueillies dans le cours de ses activités et que la sécurité et la confidentialité de ces dernières soient assurées en tout point. Généralement, nos activités n'exigent pas la cueillette ou l'utilisation d'information personnelle autre que l'information de contact de base (l'information personnelle en vertu de cette loi n'inclut pas les détails qui pourraient apparaître sur une carte professionnelle telle que le nom, titre, adresse, etc.). Cela a pour effet de limiter des dispositions nécessaires pour assurer la conformité à la Loi. Par conséquent, la pratique de ne pas recueillir des informations personnelles inutiles devrait être poursuivie dans un premier temps. Ceci inclut l'information que nos clients peuvent nous partager.

Pour souci de clarté, l'information personnelle est définie en tant que n'importe quelles informations factuelles ou subjectives sur une personne identifiable. Ceci pourrait inclure, mais ne pas être limité à des éléments tels que l'âge, le revenu, des notes d'évaluation et un emploi passé. La loi s'applique aux personnes extérieures, et non pas aux employés.

Si vous recueillez des informations de nature personnelle, le consentement de l'individu doit être obtenu et vous devez expliquer le but poursuivi en employant cette information. Le consentement peut être explicitement donné, ou est implicite si une personne nous a volontairement envoyé l'information (telle qu'un C.V.). Une fois obtenu, vous devez vous assurer que l'information est conservée dans un endroit protégé et seulement utilisée pour le but indiqué originellement. Notre serveur de réseau ou un classeur verrouillé peuvent constituer de tels endroits. L'information personnelle comme les C.V. ne devrait pas être laissée à vue et sans protection.

Le consentement de l'individu n'est pas exigé pour recueillir des informations personnelles qui étaient déjà en votre possession avant le 1^{er} janvier 2004. Cependant, afin de continuer à utiliser ou partager cette information, le consentement est maintenant requis.

Une fois qu'une information personnelle n'est plus utile, elle devrait être détruite en utilisant une méthode confidentielle, telle que la suppression de fichier électronique ou le déchetage d'un document papier. Les dossiers devraient être passés en revue régulièrement de telle sorte que les informations périmées soient supprimées.

Si l'information personnelle est conservée, elle devrait être revue pour en assurer l'équité et l'exactitude. Si vous n'êtes pas certains, supprimez-la. Notre politique reconnaît le droit aux personnes extérieures à notre société de nous demander des copies des informations personnelles que nous possédons.

De plus, si l'information personnelle est conservée, elle devrait uniquement être utilisée aux fins pour lesquels elle a été recueillie originellement. Elle ne devrait pas être partagée pour d'autres raisons à moins d'avoir obtenu l'approbation de l'individu concerné.

Outre les exigences de la Loi, tous les employés de Capital-Image doivent strictement maintenir la confidentialité des informations liées aux clients, à la société et à ses employés. Les documents des clients et ceux de Capital-Image (textes, photos, etc.) ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles liées à vos responsabilités dans le cadre de votre travail. Les photos ou les dossiers des événements clients ou ceux de Capital-Image sont également privés. La réputation de Capital-Image en ce qui concerne la confiance et l'intégrité dépend beaucoup de notre discrétion. Une infraction à la confidentialité ou au respect de la vie privée peut être un motif de renvoi. Vos obligations en cette matière se poursuivent également si vous quittez l'entreprise.

Pour toutes questions concernant cette politique ou l'obtention d'un dossier en matière d'information personnelle, veuillez communiquer avec Yvon Desautels, le responsable de la protection de la vie privée chez Capital-Image (ydesautels@capital-image.com).

Le respect de la vie privée est un acquis dont chacun de nous bénéficie dans notre société. C'est une politique que nous devrions être heureux de soutenir.